

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

JOURNAL,  
Rue de las Cámaras n. 34.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

L'ABONNEMENT  
3 patacons par mois

## Almanach Français.

Mercredi 3.—(1779) M. l'Amiral d'Estaing emporte de vive force l'île de Grenade.

## MONTÉVIDEO.

Juillet 2 1844.

Continuation des versements opérés par S. E. M. le Ministre de la Guerre jusqu'au 18 juir.

La recette s'est élevée jusqu'à cette époque sans comprendre les listes déjà publiées à la somme de 11,467 \$ 246 r. qui a été répartie de la manière suivante.

Reçu par S. E. le ministre de la guerre, à la date du 18 juin 1844, suivant les documents indiqués par le Nacional, la somme : 11,467 p. 246 r.

### VERSEMENTS.

(Continuation.)

A MM. Hughes pour drap &c. pour la commissaire générale de l'armée 63 p. La veuve du lieutenant J. Gonzalez secours 12 p. Anderson Macfarlane pour effets de l'armée 71 200. Au commissaire général pour achat de laines 50 p. J. Muse pour bottines de l'armée 31 400. Anderson Macfarlane et compagnie pour effets 242 450. Dépenses des péons employés à cet emmagasinage 350 r. M. Monjardin pour fil 4 400. Au dépôt des invalides pour dépenses 25 p. S. Echeberry pour bottines de l'armée 42 p. L. Fernandez pour du vin 880 p. D. Correa pour payer un bon de vivres du 2 février dernier 1000 p. Au lieute-

nant de la 2<sup>e</sup> légion G. N. J. Came, secours 10 p. La veuve du lieutenant colonel Bauzá 8 p. Au porte drapeau invalide F. Nuñez 6 p. Au garde national de 2<sup>e</sup> légion F. Porches pour secours 4 p. A l'invalidé de la même légion Fourcade E. 12 p. Famille du colonel Silva 9 480. Au lieutenant L. Péricion pour secours 8 p. J. Solicarte, soldat de la 2<sup>e</sup> légion de G. N. secours 3 p. Capitaine M. Santa Coloma 50 p. A l'épouse du colonel B. Baez 20 p. J. Irigoyen soldat de la 2<sup>e</sup> légion, blessé 5 p. Au capitaine du bataillon Liberté P. Rodriguez 6 p. D. Ogorman pour chandeliers pour la forteresse du Cerro 2 p. Viande pour es hopitaux publics 29 200. Au lieutenant colonel M. Rivero secours 20 p. Au colonel P. J. Goyena 12 p. Au colonel Javier Gomensoro pour secours 12 p. E. Caceres garde national pour secours 1 400. Au commandant Pélabert du 1<sup>er</sup> bataillon de 2<sup>e</sup> légion 120 p. Au lieutenant colonel D. Montero 12 p. A l'épouse du colonel L. Blanco pour compte 20 p. A l'épouse du capitaine M. Ramirez 6 p. Au capitaine M. Castellanos secours 7 160. M. Frias pour tabac et café pour l'armée 245 200. Au même pour bayetas 43 200. A P. Richelet pour dépenses du théâtre dans la soirée du 25 mai 20 p. V. Gianello pour souliers de femme 60 p. Hupohl et Cie. pour effets à l'escadrille nationale 12 680. J. Mure pour bottines 37 400. Aramberry, Guillermo Barcobery J. Oyemat pour couper du fourrage 27 p. F. Marmierca pour effets pour habiller le lieutenant colonel M. Pacheco y Obes 22 p. 640 r. Hupohl et compagnie pour effets à l'escadrille nationale 36 p 160 r. A la commissaire de l'armée pour coutures et autres dépenses 228 p. 560 p. La veuve du capitaine de la deuxième Légion de Garde National D. Dulac pour payer son voyage à Rio Grande 57 p. 480 r. Queirolo pour trois douzaines de bottines de laine pour les enfants en nourrice à la maison d'exposition 2 p. 5000 r. Au colonel des Gardes Nationales 60 p. Hughes frères pour drap entré à la commissaire de l'armée 47 p. 500 r. A

la veuve du Garde National C. Fernandez pour secours 3 p. D. M. Vidal fournitures à la commissaire générale 4 p. 400 r. Kemsley id. 42 p. 220 r. M. Vidal id. 21 p. 200 r. Rennie Macfarlane et compagnie 107 p. 25 r. Gielis pour travaux de lithographie faits pour le ministère 6 p. Thomas Manzaneros pour travaux faits aux fortifications 3 p. 480 r. Seconde Légion Garde Nationale pour chaussures 660 p. F. Cruz secours 1 p. 400 r. Bertrand Lebreton et Delisle pour souliers entrés à la commissaire de l'armée 551 p. 450 r. Hopitaux publics pour dépenses 75 p. Monet une épée avec ceinturon pour l'officier L. Freire 8 p. Buquesne et Deville, panches pour les hopitaux publics 62 p. 400 r. Commissaire de l'armée pour paiement de couture 735 p. 400 r. Au major M. Barret pour compte 38 p. J. Gimenez effets pour les hopitaux publics 65 p. 100 r. Blanchissage de couchers pour les hopitaux publics 91 p. Pour obonnements au Patriote Français selon 13 regus 64 p. 640 r. Poisson pour les hopitaux selon 11 regus 39 p. 240 r. Pour effets entrés à la commissaire de l'armée fournis par M. Compte 2000 p. J. Goupillard pour articles pour les hopitaux 6 p. 200 r. Au soldat de la Légion Italienne, O. Policarpe pour secours 5 p. Poules pour les hopitaux 15 p. 480 r. Payé pour raser et couper les cheveux dans les hopitaux 6 p. capitaine E. Revilla pour secours 6 p. blanchissage pour les hopitaux publics 24 p. 450 r. A la veuve du sergent J. P. Rosales secours 6 p. A J. Hernandez pour travaux de librairie pour le ministère 6 p.

[La suite du prochain numéro]

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs d'une machine de guerre, due à l'intelligence d'un de nos compatriotes, pour la confection de laquelle il a fait les plus grands sacrifices; en-

## FEUILLETON.

### RECREATIONS DE L'ECOLE MILITAIRE.

Bataille navale du 13 prairial ou du cap finistère an 2.

(1<sup>er</sup>. Juin 1794.)

En guerre presque avec toute l'Europe, la France, en 1794, était encore désolée par une épouvantable famine. Dans cet état de crise, la convention avait été obligée d'envoyer chercher des subsistances jusques en Amérique. Un riche convoi de grains était alors en route pour la France; mais les Anglais croisaient dans nos parages pour lui intercepter le passage. Dans le but de le protéger contre leurs entreprises, l'escadre de Brest, forte de 26 vaisseaux de ligne, sous le commandement de l'amiral Villaret-Joyeuse, reçut l'ordre de sortir du port et de se mettre en course.

Après avoir doublé les forts Mingan et des Trois-Bâtons, la flotte entière, favorisée par le vent, voguait majestueusement sur trois lignes; bientôt le pharo Saint-Mathieu vint offrir à la moitié de l'armée navale un spectacle nouveau pour elle, celui de la pleine mer: ce n'est point de l'exagération, mes jeunes amis, la moitié au moins des équipages la voyait pour la première fois.

La flotte continuait sa route, lorsque, le 29 mai, vers midi, les gabi redû haut des hunes font tout à coup re-

tentir ces mots: *Navires sous le vent à nous!* Les haubans, les vergues, le pont, la dunette, l'avant surtout sont aussitôt couverts de marins; les lunettes sont braquées, et, ce qui ne paraissait d'abord qu'un point dans l'horizon, est reconnu pour la flotte anglaise sous les ordres de l'Amiral Howe, et comptant le même nombre de vaisseaux que la flotte française.

L'amiral Villaret avait ordre d'éviter tout engagement avec les Anglais s'il les rencontrait. Il ne devait combattre qu'autant que cela serait nécessaire pour protéger le convoi. Jean-Bon de-Saint-André montait avec lui le vaisseau *la Montagne* et ce fier conventionnel, aussi hautain qu'ignorant, eut l'absurde prétention de diriger lui-même les mouvements de la flotte.

A la vue de l'escadre ennemie toute l'armée demande le combat à grands cris; mais Villaret-Joyeuse, fidèle à ses instructions, veut l'éviter et suivre sa route: il faisait même déjà le signal de manœuvrer en conséquence, lorsque Jean Bon-de-Saint-André, électrisé par l'enthousiasme des équipages, ordonne à l'amiral de se préparer à une bataille. En vain celui-ci lui représente les dangers que peut courir, en cas d'échec, le précieux convoi qu'il est chargé de protéger; le représentant du peuple reste inébranlable. Le *branle-bas général* est alors donné et l'on cingle vers l'ennemi. Cependant la nuit étant survenue, le combat ne devint ni général ni sérieux.

Quand le jour parut, les deux flottes défilèrent deux

fois l'une sur l'autre, mais presque hors de portée. Les boulets venaient mourir, auprès des vaisseaux, en traçant de longs sillons sur la mer. Tout annonçait cependant qu'on allait en venir à une action décisive, lorsqu'un brouillard épais, qui dura deux jours, s'éleva tout à coup sur l'océan, et sépara les deux flottes, qui ne s'apercevaient plus qu'à la lueur des fanoux allumés sur leurs bords.

Lorsqu'enfin parut le 13 prairial, ce jour à jamais mémorable dans les fastes de la marine française, la mer était houleuse et moussonait; le soleil brillait de tout l'éclat de ses feux, et l'on put voir que les forces de l'ennemi s'étaient augmentées, tandis que notre flotte comptait un vaisseau de moins, le *Révolutionnaire* qui, fort maltraité dans la journée du 28, avait été forcé de se faire remorquer et de gagner Rochefort.

A sept heures, l'amiral anglais, après avoir ordonné à tous ses capitaines de combattre bord à bord le vaisseau qui lui serait opposé, s'avança à pleines voiles; à cette vue, de toutes parts et sur tous les bords, les Français entonnèrent leurs chants guerriers, dans lesquels ils promettaient à la patrie de vaincre ou de mourir pour elle.

Les vaisseaux s'approchèrent à portée de pistolet, et s'envoyèrent d'abord de nombreuses décharges d'artillerie. Howe, négligeant notre avant-garde, se porta sur notre centre et notre arrière-garde. Bientôt chaque vaisseau anglais, exécutant les ordres de son amiral, attaque un vaisseau



core quelques jours et la sympathie des amis de l'indépendance lui venant en aide, ce citoyen pourra voir son œuvre achevée. Nous sommes informés que la souscription ouverte à cet effet n'est pas entièrement remplie, mais qu'afin d'accélérer l'achèvement d'une arme aussi utile, son inventeur accompagne d'un officier à l'intention de se présenter au domicile de ses souscripteurs pour recouvrer le montant des souscriptions. Nous espérons qu'un bon accueil lui sera réservé et que prenant en considération ses grands sacrifices, les amis de notre cause en ajouteront un nouveau à tous ceux déjà occasionnés par la défense de la liberté et de l'indépendance nationale.

S. E. Mr. le Général d'Armes Paz, qui a rendu de si nombreux services à la cause de l'humanité et de la civilisation, s'apprête à en rendre de nouveaux en coopérant activement à la délivrance de la capitale, tel est le but du départ de l'illustre général qui a adressé ses adieux aux différents corps qui défendent la place. Devant le corps d'officiers de la deuxième légion réuni chez le colonel il s'est exprimé avec l'air convaincu d'un homme qui ne doute pas du salut de la patrie; sa longue expérience du pays et des hommes autorise à croire à ses paroles, à partager ses espérances, bientôt sans doute le bruit de ses succès, retentira jusqu'à nous et viendra justifier toutes ses promesses.

Les vœux de tous les amis de la tranquillité publique l'accompagneront, ils auront les yeux fixés sur lui, persuadés qu'il va puissamment contribuer au rétablissement de la paix, sans la quelle cette liberté qui commence à se développer, s'étiolerait et loin de prendre des forces s'éteindrait pour faire place au plus brutal despotisme. Que l'illustre général parte donc et ajoute cette nouvelle gloire à celles dont il est déjà couvert.

français La mêlée devient épouvantable; de part et d'autre on combat avec un égal acharnement. La confusion ne tarde pas à se mettre dans les manœuvres. Elle devient telle que l'Anglais tire sur l'Anglais, le Français sur le Français, et que les signaux ne peuvent plus être aperçus ni compris.

Les cordages ont disparu; les pavillons tombent; les voiles, vent dessus vent dedans, n'offrent plus que d'inutiles lambeaux; les mâts restés debout sont criblés de boulets. Enfin le feu de l'artillerie est si terrible, il est servi avec une si prodigieuse activité, que les éclats de la foudre ne pourraient se faire entendre au milieu de quatre mille pièces de canon, vomissant ensemble la destruction et la mort, à travers d'épais tourbillons de fumée.

Dans cette horrible mêlée les marins français se battent avec la plus rare bravoure, et l'intrépidité des nouvelles recrues rivalise avec celle des vieux marins. Tous oublient la mobilité de l'élément sur lequel ils donnent ou reçoivent la mort, et ne songent qu'à vaincre. La victoire ou la mort, telle est la devise inscrite en lettres d'or sur des pavillons bleus arborés à bord de leurs vaisseaux. Toutes leurs actions montrent qu'ils veulent tenir leur serment.

Cependant Howe, furieux de se voir disputer la victoire par des équipages dont il sait que la moitié connaît à peine la mer, redouble d'efforts; commandant la *Reine Charlotte*, vaisseau de 120 canons, il avait, dès le commence-

## FRANCE.

## CHAMBRE DES DEPUTES.

PRESIDENCE DE M. SAUZET.

Séance du 29 janvier.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La chambre offre un aspect très animé.

M. le Président.—J'ai l'honneur de donner à la chambre communication de la lettre suivante :

" Monsieur le président,

" Je donne ma démission.

" J'ai l'honneur d'être monsieur le président

" Votre très humble serviteur,

" Marquis de Larochejaquelein,

" Député de Ploërmel.

" Paris, ce 29 janvier 1844. " (Sensation.)

M. Dozon.—Il y a quelque temps, un de nos collègues de la Dordogne eut devoir donner sa démission, la chambre ne l'accepta point, elle ordonna seulement que la démission fut mentionnée au procès verbal, la lettre ne fut pas envoyée à M. le ministre de l'intérieur, et quelque temps après la démission fut retirée. Je demande que la chambre n'accepte pas la démission de M. le marquis de Larochejaquelein et que le renvoi soit différé; de cette manière l'honorable membre verrait que la chambre n'a pas voulu frapper les personnes et qu'elle n'a entendu frapper que les actes.

M. le Président.—Cette proposition est-elle appuyée? (Oui, oui, non, non.)

Quelques voix.—L'ordre du jour!... (Non, non.)

M. le Président.—L'ordre du jour ayant la priorité, je le mets aux voix. (Non non.)

La chambre passe à l'ordre du jour sur la proposition de M. Dozon. Les ministres votent en masse pour l'ordre du jour. (Rumeurs.—Mouvement prolongé.)

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant réglemment définitif du budget de l'exercice 1841.

La discussion générale est ouverte.

La parole est à M. Rihouet.

M. Rihouet lit un long discours dans lequel il se plaint des abus qui existent dans l'administration de la marine. L'orateur parle d'une voix si basse et les conversations sont si générales qu'il nous est impossible de suivre ses développements. Nous comprenons toutefois que M. Rihouet cite un grand nombre de faits qui prouvent que des gaspillages énormes existent au sein de l'administration de la marine....

M. le Ministre de la Marine, de sa place.—Vous venez

ment de la bataille, canonné la *Montagne*, montée par Villaret; mais ce dernier l'avait fait reculer plusieurs fois.Malheureusement, vers midi, le *Jacobi*, vaisseau d'arrière de l'amiral français, fait une fausse manœuvre et se laisse à découvert. Howe ne tarde point à s'apercevoir du vide occasionné par la retraite du *Jacobi*: profitant habilement de ce moment, il force de voiles, coupe la ligne et, suivi de cinq autres vaisseaux, il entoure l'amiral; la *Montagne*, ainsi enveloppée, fut pendant deux heures invisible au reste de la flotte. Bientôt la *Reine Charlotte* veut tenter l'abordage: les verges touchent les verges et s'entrelacent; les deux énormes vaisseaux se choquent, et les canonniers des deux bords s'attaquent à coups de coulevins.

Ici, mes chers enfants, ce n'est pas sans regret que je suis obligé de vous avouer que, dans ce terrible moment, Jean Bon-de-Saint-André, ce représentant du peuple qui avait forcé Villaret à combattre, ne pouvant surmonter sa frayeur, courut se cacher dans la première batterie.

Cependant Villaret, devinant l'intention de Howe, le prévient et donne l'ordre d'aborder. Les grappins se balancent, et l'Anglais va connaître sur son propre bord ce que peut la valeur française; mais il se ravise, et, n'osant pas l'affronter, il se retire prudemment à quelques brasses. Plus libres dans leurs manœuvres, les canonnières sèment la mort sur le bord ennemi. Mais lui-même ri-

de citer des faits; nommez les personnes, et je prends l'engagement de les poursuivre dans les derniers retranchemens. (Oui! oui! Non! non!)

M. Odilon Barrot.—Il ne s'agit pas ici d'un acte d'accusation.

M. Rihouet.—Je cite des faits, mais je ne veux attaquer personne.... (Très bien! très bien!) Avant de monter à cette tribune je savais que j'exciterais des mécontentemens. (Non! non!) Mais j'ai cru devoir remplir mon devoir courageusement et consciencieusement.

Je répète, Messieurs, ce que je disais tout à l'heure, des sommes assez considérables sont volées par certains agents et ce qui le prouve, ce sont les restitutions qui sont faites chaque année par suite de confessions. Une restitution de 14,000 francs a été faite cette année par suite d'une confession, l'année dernière pareille restitution avait été faite. (Mouvement d'attention.)

M. Rihouet termine en émettant le vœu que le travail sur le contrôle de la marine soit prochainement terminé.

M. le ministre de la marine.—Je n'ai qu'un mot à dire. Si l'honorable M. Rihouet avait bien voulu me demander où en est le travail sur le contrôle de la marine, je lui aurais répondu que ce travail s'avance. C'est un travail important: il se compose de six livres, dix chapitres et cent quarante articles. Je déplore que, pour obtenir une aussi courte explication, le préopinant ait fait des services de la marine un tableau aussi lamentable. (Murmures.)

Quelques voix.—M. Rihouet a cité des faits.

M. le ministre de la marine.—Je ne le nie point. Je sais bien que les agents subalternes peuvent commettre des abus; les contre-maîtres peuvent prendre quelquefois des objets qui ne leur appartiennent pas; mais j'affirme que tous les militaires, que tous les chefs de la marine élevés en grade sont probes et très probes. Ce qui le prouve, c'est qu'en mourant, ils ne laissent à leurs enfans, pour tout héritage, que le souvenir d'une bonne réputation.

M. le président.—Je dois donner connaissance à la chambre d'une lettre que je reçois à l'instant.

Nombre de voix.—Chut! Chut! écoutez!

M. le président.—Voici cette lettre :

" Monsieur le président.

" Le dernier paragraphe de l'adresse, voté dans la séance du 27 janvier, est à nos yeux un acte attentatoire à l'indépendance et à la dignité de plusieurs membres de cette chambre; une épreuve douteuse a déjà élevé au sein de l'assemblée une éclatante et loyale protestation.

" Nous venons protester à notre tour par notre retraite, non contre un langage injurieux, qui ne saurait nous atteindre, mais contre la violence qui nous est faite au mépris de nos droits et des garanties de liberté qui nous étaient promises par la déclaration du 7 août 1830.

piste avec non moins de succès. Le gouvernail de la *Montagne* est emporté, le feu se manifeste à la seco de galerie. Les gaillards d'arrière et d'avant, la chaloupe, les canots sont percés à jour; l'amiral lui-même est renversé de son banc de quart, qui vole en éclats; mais sans se décourager, il se relève et fait rétablir son banc. Presque tous ses officiers tombent morts ou blessés autour de lui. L'entre-pont est jonché de cadavres; le spectacle de la destruction se montre dans toute l'étendue du vaisseau; néanmoins les Français ne se découragent point. Cinq fois de suite, à babord et à tribord, les canonnières des pièces de chasse ont été tués; cinq fois de suite ils ont été remplacés avant même qu'on en ait donné l'ordre. On voit jusqu'à des mousses, des enfans de dix ans, saisir le bout de feu et faire le service des canonnières.Tout à coup des caisses remplies de cartouches prennent feu sur la dunette, éclatent et tuent la moitié des timoniers. Ce dernier désastre consterne le petit nombre de braves, qui sont encore vivant sur la *Montagne*. Son feu devient moins vif, Howe s'en aperçoit et veut en profiter; mais le jeune Bouvet de Cressé, qui a déjà reçu trois blessures et dont le bras gauche est en écharpe, voyant la *Reine Charlotte* faire force de voiles, demande à Villaret la permission de balayer le pont de l'amiral anglais: " Mais vous vous ferez tuer, lui dit Villaret. — Tant mieux, répond le généreux jeune homme; je serai



" Résolu à remplir tous nos devoirs envers ceux qui nous ont élus, envers nos amis politiques et envers nous-mêmes, mais frappés d'une véritable exclusion morale, ce n'est pas sur nous que peut retomber la responsabilité de notre détermination.

" Je déclare me démettre de mes fonctions de député du collège du nord de Marseille.

Berryer.

" Je déclare me démettre de mes fonctions de député du deuxième collège de la Haute-Garonne.

Le duc de Valmy.

Je déclare me démettre de mes fonctions de député de l'Hérault.

" De Larcy "

M. Dupin, de sa place. — Je demande... (à la tribune, à la tribune, M. Dupin monte à la tribune.) Je ne reconnais à aucun député le droit de censurer une décision de la chambre. (Bruit, réclamations. Au centre: très bien, très bien!) Nous n'admettons pas qu'on puisse protester contre une décision prise par la chambre, nous n'admettons pas la censure qu'on veut nous infliger...

M. Lherbette. — Je demande la parole.

M. Dupin. — Nous n'admettons pas qu'on nous censure. Je demande qu'on passe à l'ordre du jour sur la première partie de la lettre et qu'on renvoie la démission à M. le ministre de l'intérieur. (Bruit)

M. le Président. — Il est évident que la chambre ne peut accepter que la démission; si je tenais compte de la protestation et si je voyais autre chose qu'une démission dans cette lettre, je ne l'aurais pas lue toute entière. (Au centre: Très bien, très bien!)

M. Lherbette. — Je ne puis adopter l'avis de l'honorable M. Dupin, ni celui de M. le Président; je ne conteste pas qu'une décision de la majorité devienne une décision de la chambre, que nous ayons à en subir la responsabilité; autant qu'aucun de vous je respecte les droits de la chambre, mais plus que plusieurs d'entre vous, je respecte les droits de chaque député, et, dans ces derniers droits, se place au premier rang celui de protester contre un vote par lequel on veut flétrir quelques-uns de nos collègues. (Murmures au centre.)

Quoi! vous vous arrogez le droit de flétrir des collègues, et vous voulez qu'ils courbent la tête sous votre décision. Vous voulez qu'ils ne protestent pas. Vous voulez qu'ils se bornent à une démission pure. Vous voulez qu'ils ne protestent pas! Non, non, ils ne méritent pas cette flétrissure. S'ils ne protestaient pas contre elle (à gauche: Très bien.) ils auraient tort. Vous ne pouvez interdire cette protestation. Ils avaient deux droits, et je dirai aussi deux devoirs: le premier était de protester contre votre

content si ma mort est utile à ma patrie! L'amiral sourit et lui serre la main.

Bouvet se glisse et monte en rampant de degré en degré. Les Anglais tirent sur lui du haut des hunes. L'aspect d'une mort presque certaine ne l'arrête point. Les balles criblent ses habits; son chapeau est percé en trois endroits, et malgré cinq nouvelles blessures, cet héroïque jeune homme, parvenu au but de ses efforts, met la main à la caronade de 56. L'effet en fut si terrible et si prompt, que l'amiral Howe fit aussitôt hisser toutes ses voiles, et laissa l'immobile Montagne libre enfin sur une mer calme et couverte de débris de vaisseaux et de cadavres. Ainsi l'audace d'un seul homme donnait la victoire au vaisseau amiral et l'enlevait aux Anglais, fuyant à toutes voiles.

Les autres vaisseaux des deux flottes ne combattaient pas avec moins d'ardeur. Tous, ou presque tous étaient désemparés; plusieurs avaient amené leur pavillon...

Mais tandis que la Montagne donnait une preuve si éclatante de la bravoure de ses marins, le Vengeur rivalisait de gloire avec elle, et donnait au monde un exemple d'héroïsme, auquel Rome et la Grèce n'ont rien à comparer.

Entouré par trois vaisseaux anglais, le Vengeur soutient long-temps ce combat inégal; le feu de l'ennemi est si meurtrier, que bientôt son équipage est réduit de moitié. Ces braves marins, emportés par la

décision tout en subissant votre jugement; leur second devoir était d'en appeler au jugement du pays. (Bruit. — Réclamations au centre.)

M. le Président. — La chambre monsieur, n'a point à s'occuper de la protestation; elle ne voit qu'une chose dans la lettre, c'est la démission: cette démission collective sera mentionnée au procès-verbal et transmise immédiatement à M. le ministre de l'intérieur. (Bruit.)

La discussion est reprise sur le budget de 1845.

M. Vuitry. — Remercie le ministre de la marine de songer sérieusement au travail du contrôle de la marine.

MM. Lepeletier D'Aunay et Etienne. — Présentent de nouvelles considérations dans le sens de celles qu'a soumises à la chambre M. Rihouet.

Il n'y a plus que 30 membres dans la salle.

M. Schneider (d'Autun). — Croit que le contrôle maritime existe, les employés qui l'exercent sont même très nombreux, trop nombreux peut-être. Là n'est pas le mal. Le mal est dans la mauvaise organisation du contrôle. Il convient que le contrôle soit exercé par des hommes plus habiles et plus probes.

MM. Lacrosse, de Bricquville, Vuitry, Bureau de Pucy et Schneider (d'Autun) sont encore entendus.

La séance est levée à 5 heures et demie, et la discussion générale continuée à demain.

## CHARADE.

Naguère la loi monétaire  
Voulait proscrire mon dernier;  
On tourne avec mon premier;  
Quand il vente la poussière,  
Dans les champs forme mon entier.

## MOUVEMENT DU PORT.

### Entrées du 1er Juillet.

De Gènes en 66 jours, polacre sarde *Corela Segundo*, à P. Rissotto, avec 90 pipes vin, 10 demies id. 20 barils, 50 caissons id. 75 id. muscat, 60 sacs haricots, 60 id. riz, 34 caissons f. omage, 10 ballots id. 100 barils salaisons, 160 id. vin, 53 barriques farine, 50 id. riz, 18 sacs pois, 1450 caissons menestra, 30 sacs fèves, 108 bales papier gris, 14 id. papier blanc, 200 caissons huile.

De Sainte Cathérine en 13 jours, brick sarde *Ciseron*, à l'ordre, avec 740 sacs maïs, 180 id. farine, 23 id. haricots, 28 id. riz, 10 sacs farine, 20 id. pommes de terre, 410 a. queires maïs, 61 sacs mani, 30 id. farine, 9000 bûches bois à brûler, 100 courges, 2,000 chaînes aux.

mitraille, ne périssent du moins qu'après avoir fait des prodiges de valeur

Toutefois le Vengeur oppose une défense toujours plus opiniâtre à l'attaque toujours plus vive des Anglais. Les batteries sont servies avec tant d'activité et dirigées avec tant de justesse, que le vaisseau le Brunswick est obligé de s'éloigner; mais les deux autres vaisseaux redoublent d'efforts. Les mâts du Vengeur tombent avec fracas; presque tous les canons sont démontés, les agrès détruits... Criblé de boulets, l'eau entre de tous côtés dans le navire; alors une résolution inouïe, qu'on peut comparer à tout ce qu'il y a de plus sublime, est prise par ces intrépides marins. Leur vaisseau coule bas; des ames ordinaires eussent cherché à sauver leur vie en demandant à se rendre; eux n'ont pensé qu'à mourir... Déjà les derniers canons sont à fleur d'eau, ils lâchent leur dernière bordée, remontent sur le pont, clouent leur pavillon pour dérober un trophée à l'ennemi, élevant alors leurs bras vers le ciel, agitant leurs chapeaux en l'air, et mêlant au bruit terrible de l'artillerie des deux flottes, les cris mille fois répétés, de vive la France! vive la République! ils descendent lentement et comme en triomphe dans l'abîme qui devient pour eux la plus glorieuse des sépultures.

Pendant ce temps, l'arrière-garde française composée de six vaisseaux, était pressée par l'escadre entière de

Du 2.

Le paquet anglais Cockatrice, de Rio Janeiro.

## REMATE.

POR RAFAEL RUANO.



Por orden del Sr. Juez de Intestados.

Gran remate del finado D. Francisco Le Blanc, en la sombrereria Oriental, calle del 25 de Mayo.

El miércoles 3, á las once en punto, empezará la venta a la mas alta postura de todas las existencias de dicha sombrereria, consistiendo en un surtido general de sombreros de felpa, negros y blancos, sombreros blancos de castor finos y ordinarios, gorras de mono, guarniciones para sombreros, felpa negra y demas utiles, hormas de sombrero, cepillos, planchas, mesal y demas materiales que estarán á la vista, cama y ropa de uso de dicho finado; asi mismo el armazon, mostrador, vidrieras y tabiques.

## THEATRE DU COMMERCE.

Grand concert vocal et instrumental dimanche 8 juillet, offert par des artistes Italiens, au bénéfice de tous les blessés.

## AVIS.

A louer ensemble ou séparément au 1er étage, deux chambres ou vide ou garnies. Rue du 25 de Mai numéro 199.

## A LOUER.

Une maison située dans un quartier tranquille et possédant toutes les commodités nécessaires. S'adresser pour la voir rue d'Alzaybar No. 50.

## AVIS.

On desire Louer une maison dans les cuadras contenue depuis la rue des Missiones jusqu'à la rue de las Piedras. La rue de Buenos Aires à la rue du Marche. On donnera les meilleures garanties, s'adresser au buzead du Patriote.

L'amiral Howe. Villaret Joyeuse aperçoit en même temps que le danger, la facilité de la dégager; il va virer de bord avec l'avant-garde et voler au secours des six vaisseaux; en les délivrant, il achèvera la défaite des Anglais... ils ne peuvent lui échapper... Qui donc peut l'arrêter?... un homme, et le plus inutile de tous sur la flotte!... Jean Bon-de-Saint-André sort de la première batterie où il s'était réfugié, et défend impérieusement à Villaret de retourner au combat. C'est sur le pont de la Montagne, en présence de tout l'équipage, que ce représentant du peuple intimait un ordre si déshonorant et si contraire aux intérêts de la nation. Les marins indignés voulaient le jeter à la mer; mais Villaret, qui savait qu'un mot du conventionnel pouvait l'envoyer à l'échafaud, quoique le cœur brisé, donne le signal de la retraite.

L'arrière-garde française se voyant donc abandonnée, fut obligé de se rendre; mais les Anglais n'emmenèrent que des vaisseaux sans mâts, ni pavillons et ras comme des pontons.

La conduite de Jean-Bon-de-Saint-André fit perdre six vaisseaux à la France, et la priva en même temps d'une victoire certaine; car la flotte anglaise était si maltraitée, qu'à la seule apparence d'un renouvellement de combat, l'amiral Howe se fut hâté de prendre la fuite.

Antonin de Villars.

[Journal des enfans.]



## AVIS DIVERS

Para Valparaiso, intermedios, Lima y Guayaquil.

Saldrá á fines del corriente la fragata española, Convenio de Vergará, capitán Eugenio de Luongas. Admite flete y pasajeros, en sus dos cámaras alta y baja. Acudase en la calle de las Piedras núm. 96.

## AVIS.

Les personnes qui désireraient partir pour le Havre sur le trois-mâts Cornélie, capitaine Kraoul, sont priées d'arrêter leur passage chez messieurs Thodes, rue de Zavala numéro 16; le navire devant partir de Buenos Aires du 15 au 20 mai et ne devant passer ici, qu'autant qu'il aura des passagers à y prendre.

## AVIS.

Le sieur Arrambido Antoine est prié de passer chez monsieur Champa Sellier, rue Ituzaingo no. 86 et 88 pour y recevoir une lettre et d'autres informations dont on pourra lui donner connaissance.

## A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

## AVIS.

On demande un cuisinier à bord de la frigate française l'Africaine. Se présenter chez monsieur Chassériau hotel du Commerce.

## SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE.

Une machine de guerre vient d'être inventée pour faire triompher au plutôt la cause que nous sommes tous intéressés à défendre.

Le public reconnaîtra facilement qu'entrer ici dans le détail du mécanisme et des résultats obtenus serait dès aujourd'hui inutile. Le nouveau système, et donner pour ainsi dire des armes à nos ennemis.

Il nous suffit de dire que plusieurs expériences successives ont eu lieu avec les conditions voulues en pareil cas : toutes ont été satisfaisantes et S. E. M. le ministre de la Guerre avec son état major qui a assisté aux dernières, a témoigné sa vive approbation; il a également autorisé la construction d'un nombre de ces machines et l'ouverture d'une souscription pour en couvrir les frais; car, personne n'ignore aujourd'hui à quel point a réduit le trésor une défense aussi héroïque que prolongée.

Nous le disons donc hautement à tous les hommes libéraux: venir généreusement au secours de l'Etat: et précipiter par un léger sacrifice le dévouement si désiré d'un état de chose écrasant, voilà à quoi tend la souscription que nous annonçons, quelques listes circuleront à domicile et tous les fonds de ces diverses collectes seront remis à S. E. monsieur le ministre de la Guerre pour en donner en suite connaissance au public.

Orientaux et étrangers n'oublieront point que l'indépendance des uns et le bien être des autres dépend peut être, au moins pour un succès plus immédiat, de l'application d'un système dont l'étendue égale la simplicité et qui influera sur le sort des armes d'une manière puissante irrésistible.

## AVIS.

Los personas qui auraient besoin d'une bonne nourrice, jeune et saine ayant du lait abondamment, peuvent s'adresser au bureau du Patriote ou à Mme Georges Barthélemi, maison de M. Bazac au Cordon.

## BARATILLO.

Tabac piqué pour cigares de papier, garanti de très bonne qualité à 3 reales la livre par arrobo a 8 piastres, et on le pique à 12 reales l'arrobo, rue du 18 Juillet numéro 129. Dans la même maison on a besoin d'un garçon de 10 à 14 ans pour faire différentes commissions.

## POUR BUENOS AIRES.



Le trois mats français le Tourville, capitaine Bonzans, partira le 15 du courant sans faute, ayant une belle chambre et toutes les commodités désirables par messieurs les passagers.

S'adresser pour le passage chez messieurs Zumaran et Tresserra, rue de Misiones, ou au capitaine à l'hotel du Commerce, ou à bord du dit navire.

## AVISO.

## ¡OJO AL BARATILLO!

¡Único en su clase!

Por el tenue precio de 225 reis, nueve rengiones de primera necesidad, y todos de calidad superior, se venden en el almacén conocido por el de la Estrella, sito en la calle de Buenos Aires número 87.

Media cuarta vino carlon.  
Cuatro onzas yerba Misionera.  
Cuatro onzas azúcar blanca de Habana.  
Seis onzas arroz de la Carolina.  
Media libra bacallao.  
Una raja de leña.  
Una onza grasa de vaca.  
Media libra farfina.  
Cuatro onzas de sal.

El martes próximo, 11 del corriente estará abierto el despacho.

## AVIS.

A louer, une partie de maison, rue 25 Mai, composée d'un salon, de plusieurs pièces au rez de chaussée et au premier étage, magasin et mirador. S'adresser pour traiter à M. Portal frères, rue Ituzaingo, n. 30 et 32.

## AVISO.

La persona que haya perdido un bote en el día del último temporal, acuda a la calle de la Florida núm. 28 que le será entregado dando las señas correspondientes, en el término de tres días.

## AVIS.

Changement de domicile du Collège Français de Mlle. Fabreguettes, rue Sarandí número 223.

Ce collège reçoit des externes, des demi-pensionnaires et pensionnaires, espagnoles et françaises.

L'enseignement qui est démontré d'une manière simple et agréable comprend la langue française et espagnole, l'arithmétique, la géographie, les devoirs de la religion, la musique et autres arts d'agrément et en un mot tout ce qui concerne l'éducation d'une demoiselle.

La directrice pleine de soins pour ses élèves représente pour les enfants une mère désireuse de corriger leurs défauts et de dresser leur esprit et ne néglige rien non plus pour leur instruction.

Le prix de la pension se règle avec les parents de manière à être tout à fait à la portée de tous, au taux le plus modéré.

Les parents qui désireront faire apprendre la musique à leurs enfants, auront l'avantage de trouver un piano pour l'étude des élèves dans la pension.

Les personnes qui désireront prendre des leçons particulières pourront se rendre au domicile de l'institutrice où un cours sera ouvert à cet objet de 6 à 9 heures du soir.

## AVISO.

La sociedad existente en esta plaza de Estovan Favaro, Celestin Seide y Gaetano Clordano, está próxima a quedar disuelta, lo que se previene al público para que los que tengan cuentas pendientes con dicha casa, se sirvan presentarlas en el preciso término de tres días, pasados los cuales no tendrá lugar ninguna reclamación. Ocurrase á la calle del Cerrito núm.

## AVIS.

## POINTES DE PARIS ET SERRURES FRANCAISES.

On trouvera un grand assortiment de ces deux articles que l'on vendra en gros et en détail et à un prix très modéré dans le magasin de monsieur Rivière rue 25 mai n° 299, maison de Sartori.

## AVISO.

## TABLA

## DEMOSTRATIVA DE LA LIQUIDACION DE HABERES MENSUALES.

Arreglada á la division de la moneda de la República, calculada desde 1 peso hasta 100, 105, 110, 115, 120 y 150, con el método para emplearse en la division de cualquier cantidad, y acompañada de la reducción de patrones y onzas de oro, á pesos, reales, reis.

Esta obra de verdadera utilidad para toda clase de personas, por la economía de tiempo y de trabajo que proporciona en la contabilidad de los haberes mensuales, acaba de publicarse por la imprenta de la Caridad, y se halla de venta en la librería de D. Jaime Hernandez, y en la de D. Pablo Domenech.

## CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Freres, rue Ituzaingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nantes, á des prix très modérés.

## AVIS.

Chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-Trois, num. 81, on trouvera les articles suivants, récemment arrivés de France:

Tabac á priser  
Champagne mousseux  
Vin de Bordeaux en caisse  
Fruits á l'eau-de-vie  
Id. au vinaigre  
Sardines á l'huile en demi-boites  
Fromage de Guyère  
Id. de Hollande  
Prunes en pobans  
Cognac en caisse  
Liqueurs fines id.  
Anisette de Bordeaux  
Huile d'Olive fine  
Biére de Bobée  
Café Martinique  
Papier á lettre  
Id. rayé pour factures  
Verres á vitre

Peintures fines et une foule d'autres articles qui se vendent aux prix les plus modérés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No 34